

Votre objectif...

L'obtention du Brevet Fédéral de diagnosticien d'automobiles.

Information générales

- Un investissement personnel important, en plus des cours suivis, est nécessaire pour atteindre l'objectif.
- Vous possédez un CFC de mécatronicien-ne d'automobiles, de mécanicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne en machines agricoles, mécanicien-ne en machine de chantier ou d'électricien-ne / électronicien-ne en véhicules.
Les cours débutent fin août. Ils sont proposés sous la forme suivante:
- Cours du soir - Un soir par semaine et le samedi matin pendant 6 semestres. Il faut ajouter aux cours théoriques environ une à deux semaines de cours pratique en atelier. Un cycle complet de formation débute tous les 3 ans avec possibilité de rejoindre la formation en cours de route. (Théorie : Le mardi de 19h30 à 21h30 pour les semestres 1 à 6 et le samedi matin de 08h00 à 12h00 - Pratique aux CIE : selon les disponibilités et en fonction des différents modules) - Le total de la formation est égal à 550h heures réparties sur 3 ans.
- L'effectif maximum par classe est de **24 participants**. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.
- Le prix de base des cours est d'environ CHF 4'000.- pour année de cours, facturé par modules, à la confirmation de l'inscription. Des compléments financiers sont demandés pour les cours annexes obligatoires comme la formation HT, le cours formateur obligatoire, les licences des différents programmes. Les frais de parking ne sont pas inclus dans le prix du cours. Si l'effectif des participants tombe en dessous de 12 personnes, durant le cycle de formation, l'UPSA-FR s'engage à poursuivre la formation mais le prix de base des cours sera majoré de CHF 500.- par année scolaire.
- Subvention : un montant maximal possible d'environ CHF 10'500.- vous sera remboursé par la confédération après vous être présentés à l'examen final avec réussite.
- Fonpro : uniquement pour les personnes travaillant dans le canton de Vaud, un montant de CHF 2'500.- et les frais d'inscription à l'examen jusqu'à concurrence de CHF 3'000.- vous seront remboursés par la FonPro après l'examen final
- La formation a lieu à : <https://www.upsa-fr.ch/fr/formation/cours-interentreprises>
- D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de notre secrétariat, tél. 026 350 33 00 ou auprès de Monsieur Christian Gapany, tél : 079 646 17 47 qui s'occupe de l'organisation des cours.
- Inscription : au moyen du formulaire d'inscription disponible sur le site. Merci de le compléter et de nous le renvoyer **par courrier** avec une copie de votre CFC.

Prérequis & conditions d'admission

Sont admis à l'examen final les candidats qui :

- possèdent le certificat fédéral de capacité de mécatronicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne d'automobiles, d'électricien-ne-électronicien-ne en véhicules, de mécanicien-ne en machines de chantier, de mécanicien-ne en machines agricoles, mécanicien-ne en motocycles ou un certificat équivalent et disposent d'au moins deux années de pratique après la formation initiale ;
- possèdent le certificat fédéral de capacité de mécanicien-ne en maintenance d'automobiles ou réparateur d'automobiles ou une attestation équivalente et disposent d'au moins cinq ans d'expérience pratique après la formation initiale ;
- possèdent le brevet fédéral de coordinateur d'atelier automobile ;
et
- ont passé les examens nécessaires pour les domaines de compétences correspondants ou disposent d'attestations d'équivalence ;
- possèdent l'attestation de formateur en entreprise ;
- possèdent le permis pour l'utilisation des fluides frigorigènes.

Sous réserve du paiement dans les temps de la taxe d'examen.

(Le coordinateur d'atelier automobile avec brevet fédéral est dispensé de prouver la réussite des domaines de compétences Z1 – Z4)

Conditions d'admission aux examens des domaines de compétences: Sont admis aux examens des domaines de compétences les candidats qui :
possèdent le certificat fédéral de capacité de mécatronicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne d'automobiles, électricien-ne-électronicien-ne en véhicules, mécanicien-ne en machines de chantier, mécanicien-ne en machines agricoles, mécanicien-ne en motocycles, mécanicien-ne en maintenance d'automobiles ou réparateur-trice d'automobiles.

Durée : quatre semestres, formation en cours d'emploi

Titre : « Diagnosticien-ne d'automobiles avec brevet fédéral » spécialisation « véhicules utilitaires » ou « véhicules légers »

Informations et lieux du cours : Vous trouverez les lieux de formation actuels et des informations sur le site Internet de l'UPSA www.agvs-upsa.ch, « Formation », « Formation professionnelle supérieure »



L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) vous renseigne également par téléphone.

Vue d'ensemble des domaines de compétences / modules

La formation continue comporte
7 domaines de compétences

Z1 Electricité-électronique du véhicule
Z2 Systèmes de confort et de sécurité
Z3 Systèmes d'assistance à la conduite et infodivertissement
Z4 Systèmes d'entraînement alternatifs

P1 ou N1 Châssis
P2 ou N2 Moteur
P3 ou N3 Transmission

Examens des domaines de compétences
Les examens des différents domaines de compétences (Z1 – Z4) ont lieu à Mobicity à Berne.

Les détenteurs des attestations (Z1 – Z4) ont le droit de participer à l'examen final interdisciplinaire (P1 – P3) à Mobicity à Berne ou (N1 – N3) à l'école de maintenance 43 à Thoune.

Possibilités de formation continue
Examen professionnel (EP):
Coordinateur-trice d'atelier automobile avec brevet fédéral (formation complémentaire des domaines de compétences P1 – P3 ou N1 – N3)

Examen professionnel supérieur (EPS):
Gestionnaire d'entreprise diplômé-e de la branche automobile

UPSA / AGVS
Wölflistrasse 5, 3006 Berne
Téléphone 031 307 15 15, Fax 031 307 15 16
info@agvs-upsa.ch, www.agvs-upsa.ch



UPSA | AGVS

Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile
Auto Gewerbe Verband Schweiz

Matrice de formation pour la préparation aux brevets fédéraux techniques de la branche automobile

